

BTSA GF mars 2013

Accompagnement de la rénovation année N+1

Atelier Epreuve E6-1 et E6-2

Réaliser des diagnostics préalables à la gestion forestière

➤ Qu'entend-on par Diagnostic dans le CCF E6-1 ?

Le diagnostic forestier est l'addition du **diagnostic station** et de la **description du peuplement**. Le risque engendré par la séparation de ces diagnostics est d'avoir une évaluation hachée, inéquitable, avec un manque de vue d'ensemble.

Une proposition de solutions n'est pas attendue.

➤ Comment construire la progression ?

La progression est à penser autour du M51, mais aussi du M53.

Par exemple, des savoir-faire (martelage) abordés dans le M53 favorisent les apprentissages du module M51 évalués lors du CCF E6-1.

(CCF E6.1 suite

Réaliser des diagnostics préalables à la gestion forestière)

- Quelles situations d'évaluation sont possibles ?

Il est préférable de s'appuyer sur **une description de peuplement correspondant au niveau d'exigence du BTSA** : historique, nom d'un peuplement, description qualitative et quantitative...

Remarque : La note de service relative à l'évaluation impose l'implication des deux disciplines STAE et biologie-écologie, ce qui ne signifie pas obligatoirement la présence de deux enseignants différents.

➤ Quelle organisation dans le temps des 2 CCF E6-1 et E6-2?

Il n'y a **pas de configuration imposée**. Mais dans une **logique professionnelle**, il apparaît peu judicieux de réaliser un diagnostic sans penser à le valoriser dans une proposition d'intervention. Cependant, il s'agit de **deux capacités à évaluer** dans deux CCF.

→ **Différentes configurations sont possibles en fonction de la progression pédagogique que l'enseignant a choisie et des contraintes locales**. Une même situation d'évaluation peut servir à deux CCF sous réserve d'avoir deux sujets et deux grilles d'évaluation distinctes. Deux situations d'évaluation distinctes sont également possible.

L'épreuve E6.2 est composée de deux étapes complémentaires et s'organise selon deux modalités différentes (pratique et écrit): Elle comprend la mise en œuvre d'une intervention en forêt et son argumentaire. (pratique explicite)

Cette épreuve offre une **grande possibilité de choix de situations d'évaluation** (par exemple : sur différents sites, en exigeant l'argumentaire lors de la réalisation ou a posteriori, avec un questionnaire à remplir,...)

L'écrit peut s'appuyer sur la pratique, mais il est possible d'associer ou de séparer ces deux modalités dans le temps (dans une certaine mesure et pas au-delà de quelques mois). En tous cas, il faut absolument veiller à la cohérence de l'évaluation car les deux modalités sont liées et complémentaires pour évaluer la capacité .

➤ Quelle place de la biologie-écologie dans l'E6.2 ?

La **logique professionnelle** conduit les enseignants à évaluer le cœur de métier , à savoir « raisonner les interventions en forêt dans un objectif de gestion durable »

Le pilotage de l'évaluation se fait au travers de la **capacité à évaluer** en s'appuyant sur un **ensemble de connaissances et de méthodes**.(savoirs, savoir-faire et comportements) dans lequel la biologie-écologie est obligatoirement mobilisée.(gestion durable, prise en compte de la biodiversité, de la préservation des sols) (cf note de service relative à l'évaluation)

L'épreuve E6 hors CCF :

- La grille critériée donnée en annexe 6 de la note de service fait référence aux **trois capacités C5, C7 et C9**. Les critères mentionnés aident l'examineur à déterminer les **qualités attendues** d'un candidat afin d'évaluer son aptitude à réaliser un diagnostic sylvicole, à raisonner une intervention et à planifier la gestion durable des espaces forestiers.

Le groupe s'accorde à considérer que la description/l'analyse de peuplement est un critère devant être rajouté dans la grille pour l'évaluation de la capacité C5.